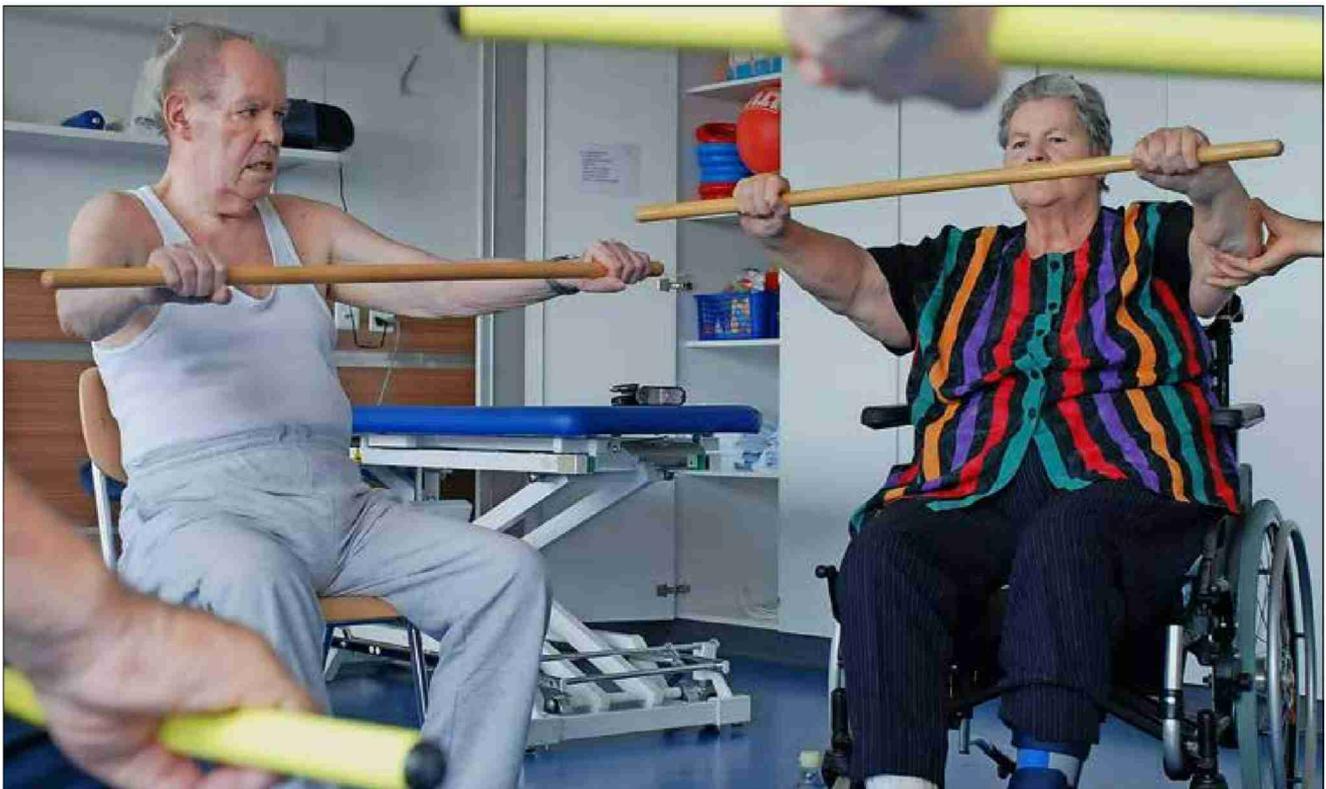


# Une nouvelle liste des hôpitaux en 2024

Le Conseil d'Etat a donné son feu vert: le rapport d'évaluation des besoins en soins pour la planification hospitalière 2024 peut être mis en consultation.



La tendance générale d'une population vieillissante est l'une des explications de la hausse des besoins en soins hospitaliers. ARCH - J. CHAVAILLAZ



La Gruyère  
1630 Bulle  
026/ 919 69 00  
www.lagruyere.ch/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebdom.  
Tirage: 12'936  
Parution: 3x/semaine



Page: 5  
Surface: 62'890 mm<sup>2</sup>



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG  
WWW.FR.CH

Ordre: 1088138 Référence: 87679986  
N° de thème: 999.080 Coupure Page: 2/2

ANN-CHRISTIN NÖCHEL

**SANTÉ.** Fribourg a revu sa planification hospitalière. Le Conseil d'Etat a présenté hier devant la presse le rapport d'évaluation des besoins en soins de la population fribourgeoise. Ce dernier a été établi pour les soins somatiques aigus, la psychiatrie et la réadaptation.

L'année de référence est 2019. «Il pose les bases statistiques pour définir les mandats de prestations qui suivront l'appel d'offres aux établissements hospitaliers, cantonaux et extracantonaux», a indiqué Philippe Demierre, directeur de la Santé et des affaires sociales.

Fruit de plusieurs années de travail, en collaboration avec l'Observatoire suisse de la santé, le rapport débouchera en 2024 sur une nouvelle liste des hôpitaux chargés de fournir ces prestations. Comme la précédente liste, qui date de 2015, elle est basée sur les besoins en prestations et non pas sur le nombre de lits attribués aux établissements, et ce à l'horizon 2035.

### Population vieillissante

Avant de présenter les points forts se dégageant du rapport, Claudine Mathieu Thiébaud, cheffe du Service de la santé publique, a parlé démographie. «La population résidente était de 321 783 personnes en 2019. A l'horizon 2035, le canton comptera 364 820 habitants selon le scénario de référence.» Soit une hausse de 13,4%. Pour les

80 ans et plus, elle atteindra même 97% d'ici 2035. «Cela suit la tendance d'une population vieillissante qui évolue plus vite dans le canton que la moyenne suisse.» Inexorablement, les besoins en soins hospitaliers augmentent aussi.

Les besoins en soins somatiques aigus devraient croître de 30% d'ici à 2035, passant de 38 762 à 50 275 cas annuels. Cette hausse prévue sera «freinée par le transfert de prises en charge stationnaires vers l'ambulatoire», affirme la cheffe du Service de la santé publique. Mais Philippe Demierre a bel et bien confirmé la nécessité de construire un nouvel hôpital, «dans les dix ans à venir» autour de Fribourg. Il n'est en revanche pas encore possible de définir le nombre de lits nécessaires pour répondre aux besoins.

### Canton exportateur

Le tourisme hospitalier extracantonnel en soins somatiques demeure, quant à lui, une réalité, a relevé Claudine Mathieu Thiébaud. Surtout du côté de la région à majorité germanophone: 55% des patients sont hospitalisés hors du canton, presque uniquement à Berne. Ce taux n'excède pas 17% pour la région à majorité francophone. Fribourg se situe d'ailleurs au quatrième rang des cantons exportateurs en Suisse.

Mais pourquoi tant de patients continuent-ils à sortir du

canton pour se faire soigner? La proximité et la langue sont avancées comme explications. «Nous devons aussi rendre l'hôpital plus attractif et montrer que l'on a du personnel compétent. C'est la grosse problématique que l'on a actuellement», a confié Philippe Demierre.

### Plus d'ambulatoire

Concernant la psychiatrie, la projection des besoins prévoit, d'ici 2035, une augmentation du nombre de cas annuels de 13% et une avancée du nombre de jours d'hospitalisation de 16%. Sans surprise, c'est la psychogériatrie qui connaît la plus forte croissance. Le développement attendu du secteur ambulatoire pourrait toutefois exercer un effet important sur l'évolution des cas stationnaires.

Du côté de la réadaptation, le nombre de séjours stationnaires a quelque peu diminué entre 2015 et 2019: il s'avère que le secteur a déjà connu passablement d'évolutions vers l'ambulatoire ces dernières années. La projection anticipe toutefois une augmentation de nombre de cas de 58% d'ici 2035.

Le rapport est en consultation jusqu'au 30 mai. L'ouverture de l'appel d'offres pour les établissements hospitaliers est prévue le 1<sup>er</sup> juillet, avec publication dans la *Feuille officielle*. La nouvelle liste hospitalière sera ensuite soumise au Grand Conseil pour avis, puis au Conseil d'Etat pour décision en 2024. ■